

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 184 / 7 août 2014

Je pense à mon Avenir

J'investis pour mon EMPLOI

Je rejoins la CGT

L'IMPOT, VOILA L'ENNEMI !

Il n'aura échappé à personne que la commémoration du début de la première guerre mondiale a mobilisé beaucoup d'énergies, y compris au plus haut sommet de l'Etat.

1914, c'est aussi la naissance, le 15 juillet, de l'impôt sur le revenu. Silence total sur cet anniversaire. Silence au plus haut sommet de l'Etat. Silence du nouveau DG des Finances Publiques. Silence sur Ulysse, juste une brève sur e-FiP.

Est-ce parce que, depuis 30 ans, les politiques fiscales tournent radicalement le dos aux principes de justice fiscale et de justice sociale ? Le seul impôt progressif ne représente plus que moins du quart des recettes fiscales de l'Etat et moins de 6% des prélèvements obligatoires.

L'Institut des politiques publiques a publié une note intéressante à ce sujet, présentée par le site Mediapart.fr : <http://www.mediapart.fr/files/n12-notesIPP-juillet2014.pdf>.

L'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 énonçait que « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés ».

Il faudra pourtant plus d'un siècle pour que cet impôt progressif voit le jour, après une opposition farouche des plus fortunés et de leurs porte-paroles.

C'est par exemple Adolphe Thiers (le fossoyeur de la Commune de Paris en 1871) qui y voyait « l'immoralité écrite en loi » !



Fondé en 1909 par un patron du textile, le Comité central d'études et de défense fiscale (commanditaire de l'affiche ci-dessus en 1914) va fédérer les lobbies économiques de l'époque pour s'opposer aux projets d'impôt sur le revenu.

Le style a changé, mais le fond du discours et la tactique (la pseudo-solidarité qui lierait patrons et salariés) sont restés les mêmes, du Comité de 1909 au Medef d'aujourd'hui :

« Messieurs, nous ne sommes ni des rétrogrades, ni des réactionnaires, mais, devant les attaques incessantes auxquelles sont en butte les dirigeants de l'activité nationale, il est bon de prouver que nous nous serrons les coudes. Il est utile de faire pénétrer dans l'opinion publique que ceux qu'on appelle les patrons sont issus de la démocratie » déclarait un certain Paul Forsans en 1910 au nom de l'Union des intérêts économiques.

Gattaz, actuel président du Medef ne dit pas autre chose, avec des mots actuels, et il bénéficie d'une écoute très complaisante à l'Elysée et à Matignon.

A LIRE, EN COMPLEMENT :

Conférence sociale

Pourquoi la CGT a boycotté la conférence sociale ?

Il y a deux ans François HOLLANDE instaurait une réunion entre gouvernement, syndicats, et patronat appelée conférence sociale. L'objectif de cette réunion étant de trouver des solutions pour le redressement de notre économie et de notre société.

Cependant depuis 3 ans il n'en est rien, car le gouvernement méprise nos revendications et ne fait que répondre aux exigences du grand patronat, qui vont à contre-sens des aspirations des salariés.

Voici quelques exemples :

⇒ **2012, 1^{ère} conférence sociale** : Augmentation de la durée de cotisation retraite alors qu'on compte 500 000 chômeurs de plus en 2 ans et que les seniors sont exclus de l'emploi.

⇒ **2013, 2^{ème} conférence sociale** : Accord National Interprofessionnel qui facilite les licenciements et remet en cause le code du travail.

⇒ **2014, 3^{ème} conférence sociale** : Pacte de responsabilité (50 milliards de donné en plus des 200 milliards chaque année au patronat sans contre partie ni emplois ni revalorisation de salaire). Le compte pénibilité permettant aux salariés de prétendre à partir plus tôt en retraite est repoussé sous la pression du patronat alors qu'il avait été acté.

La suite sur le site de l'Union Départementale CGT (<http://lacgt44.fr>) ou [ici](#) en lien direct.

Crédit d'impôt

La section CGT Finances Publiques 44 et de l'Union départementale CGT ont publié



un tract commun à destination surtout des salariés du privé pour dénoncer le mécanisme du CICE, le cadeau de trop au patronat, qui coûte cher pour des effets très limités.

La suite sur notre site local [ici](#) en lien direct.

Témoignage d'un patron, Xavier Denamur, restaurateur à Paris, sur le Crédit d'impôt Compétitivité emploi

« CICE : FRANÇOIS HOLLANDE VIENT DE ME FAIRE CADEAU DE 50 000 EUROS. François Hollande est sympa, il vient de me donner 49 017 euros ou plutôt il m'a permis de déduire cette coquette somme de mes impôts. Je ne comptais pas dessus. Mes affaires marchent très bien, merci. Je paye déjà mes salariés bien au-dessus de la moyenne de mon secteur. J'ai refait mes banquettes, mon chauffage... »

GROS MALAISE

Que de propos lénifiants de nos dirigeants sur la qualité de notre travail ! Inversement proportionnels à la concrétisation de cette reconnaissance.

Restrictions budgétaires, contingentement, pyramides des âges et fait du prince se conjuguent pour aboutir à une situation inadmissible.

Exemple avec le TA 2014 de C1 en CP : 597 possibilités de promotion pour 6238 agents remplissant des conditions statutaires. Tous les C1 retenus le sont au bénéfice d'une mesure dérogatoire contestable (fléchage des agents en fin de carrière) : avoir 58 ans ou plus !

Pour ces collègues, la CGT revendique une promotion 6 mois avant leur départ en retraite hors contingentement pour ne pas léser les collègues plus jeunes.

Voir l'analyse de la CGT sur notre site national ou en lien [ici](#).